

RISQUES INFOS

Bulletin de liaison de l'Association d'information pour la prévention des risques majeurs
9, rue Lesdiguières - 38000 Grenoble - Tél. 76 47 73 73

RISQUES MAJEURS : LES ISÉROIS ONT-ILS PEUR ?

Une enquête inédite d'Anne LALO,
maître de conférences à l'Université des Sciences sociales de Grenoble

1990 : L'ANNÉE DE LA COMMUNICATION

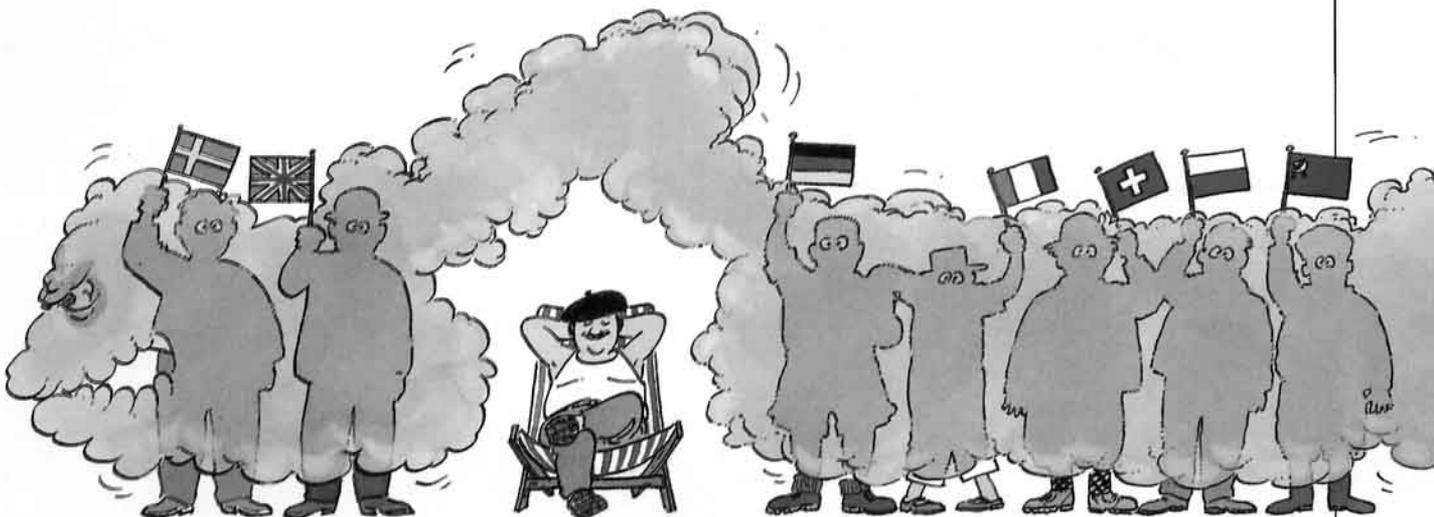
Par Noèle ROY, présidente

L'Association d'information pour la prévention des risques majeurs entrera dans la phase d'application de ses travaux à l'automne prochain dans le cadre d'une campagne d'information auprès des habitants de l'Isère, lancée en liaison avec le Museum d'Histoire naturelle de Grenoble qui organisera une grande exposition destinée au public.

Suite page 8

La protection de l'environnement, la lutte contre la pollution, la prévention des risques majeurs, sont au cœur des préoccupations des Isérois. Dans la suite logique des travaux d'études menés par l'Association d'information pour la prévention des risques majeurs, il s'agit de planifier dès aujourd'hui une campagne d'information sur ces thèmes. C'est aussi, d'ailleurs, une exigence législative pour les maires, les préfets et les industriels (article 21 de la loi du 27 juillet 1987 relative à la prévention des risques majeurs et article 8 de la directive européenne Seveso).

Afin de définir une stratégie de communication efficace, l'Association pour la prévention des risques majeurs a commandité une enquête dont les principaux résultats sont présentés dans les pages suivantes. Réalisée au cours des mois de juillet-août 1989, cette enquête a été menée auprès de 768 personnes résidant sur l'ensemble du département de l'Isère. ▶



Tchernobyl? Nos voisins n'ont vraiment pas eu de chance !

L. LALO

Un manque énorme d'informations sur les risques majeurs dans une région où la population se sent, pourtant, tout particulièrement concernée.

80 % des personnes interrogées (voir tableau n° 1) pensent qu'« en cas de catastrophe, la population ne connaît pas les consignes à suivre » (voir tableau n° 8). De même, 71 % déclarent ne pas savoir comment elles seraient prévenues dans une telle éventualité ; et, parmi les 29 % restant qui pensent connaître le signal d'alerte, seule une petite minorité cite la sirène en premier lieu, soit 7 % au total ! (voir tableau n° 1).

Le manque d'information sur les réflexes élémentaires qu'il faut avoir en cas de catastrophe, naturelle ou industrielle, ainsi que sur les signaux d'alerte, est donc massif et se passe de tout commentaire.

Peut-être, pensera-t-on a priori, cette méconnaissance vient-elle tout simplement du fait que la population ne se sent pas vraiment concernée, ce qui expliquerait un manque possible d'intérêt pour la question ? En réalité, bien au contraire, les habitants de l'Isère ont le sentiment de résider dans une zone tout particulièrement exposée, aussi bien à des risques naturels qu'industriels.

C'est ainsi que, questionnés sur les régions de France où il y a le plus, selon eux, de risques industriels et naturels, ils évoquent spontanément en tout premier lieu la région Rhône-Alpes, aussi bien dans un cas que dans l'autre (voir tableaux n°s 2 et 3). Une question proche de la précédente confirme cet avis puisque 64 % d'entre eux pensent que dans la région Rhône-Alpes, la population est plus exposée qu'ailleurs aux risques d'accidents graves — naturels ou industriels (voir tableau n° 4).

La pollution, une préoccupation aiguë

Cependant, s'ils sont conscients dans leur majorité (54 %) d'être autant

Tableau n° 1

Si une catastrophe (naturelle ou industrielle) se produisait, savez-vous comment vous seriez prévenu ?	
oui : 29 %	non : 71 %
Si oui, comment ?	
1. La sirène d'alerte	5. Le plan Orsec
2. Les médias	6. Les informations communales
3. La radio	7. La population
4. Les équipes de secours	

Tableau n° 2

Quelles sont les régions de France où il y a, selon vous, le plus de risques naturels ?	
1. Rhône-Alpes	Tremblement de terre, avalanche, inondation
2. P.a.c.a. Corse	Tremblement de terre, incendie de forêts
3. Midi Pyrénées	Incendie de forêts, inondation
4. Languedoc Roussillon	Inondation
5. Normandie Bretagne	Tempête, inondation, raz de marée
6. Auvergne Centre	Tremblement de terre, éruption volcanique
7. Aquitaine	Inondation

Tableau n° 3

Quelles sont les régions de France où il y a, selon vous, le plus de risques industriels ?	
1. Rhône-Alpes	Risque toxique : chimique et nucléaire Risques d'explosion : pétrole et gaz
2. Ile-de-France	Pollutions diverses
3. Alsace Lorraine	Risque toxique : chimique et nucléaire
4. Nord Pas-de-Calais	Risque toxique : chimique et nucléaire
5. Languedoc Roussillon	Risque toxique : chimique et nucléaire
6. P.a.c.a. Corse	Risque toxique : chimique et nucléaire
7. Normandie Bretagne	Risque toxique : chimique et nucléaire

Tableau n° 4

Dans la région Rhône-Alpes, estimez-vous que la population est plus exposée qu'ailleurs à des risques d'accidents graves (naturels ou industriels) ?				
Oui, beaucoup plus	Oui, un peu plus	Ni plus, ni moins	Non, un peu moins	Non, beaucoup moins
26 %	37 %	34 %	2 %	1 %
63 %			3 %	

Tableau n° 5

Dans la région Rhône-Alpes, avez-vous l'impression d'être surtout exposé à des risques industriels ou à des risques d'origine naturelle ?	
surtout à des risques industriels	37 %
surtout à des risques naturels	9 %
autant à des risques naturels qu'industriels	54 %

Autorisation de reproduction en mentionnant le nom de la publication.

Tableau n° 6

Trouvez-vous chacun de ces problèmes de société préoccupant dans la région pour les années à venir ?

	Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout		Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Chômage	48%	33%	15%	3%	1%	Pauvreté	23	33	28	13	3
Pollution	42	32	18	7	1	Délinquance	24	31	33	10	2
Accidents de la route	29	41	19	10	1	Alcoolisme	21	30	29	16	4
Drogue	36	30	21	9	4	Logement	16	28	29	22	5
Sida	35	31	21	10	3	Inadaptation sociale ou professionnelle face au progrès technique	15	29	32	18	6
Manque de protection de la nature	28	35	23	11	3	Immigration	20	19	22	25	14
Risque de catastrophe industrielle	32	29	20	14	5	Isolement, solitude	16	23	29	22	10
Désœuvrement de la jeunesse	28	33	23	12	4	Risque de catastrophe naturelle	16	23	28	25	8

exposés à des risques d'origine industrielle que naturelle dans la région (voir tableau n° 5), les habitants du département n'expriment pas à leur égard la même inquiétude pour les années à venir : les catastrophes naturelles semblent moins les préoccuper pour le futur que les catastrophes industrielles ou le manque de protection de la nature qui les inquiètent bien davantage. La pollution surtout apparaît au cœur de leurs craintes (voir tableau n° 6).

Peut-être l'explication de ces variations de sensibilité entre risques industriels et risques naturels tient-elle à l'impact qui leur est attribué dans le temps : alors que les catastrophes naturelles n'auraient que des conséquences à court terme, les catastrophes industrielles ou la pollution auraient aussi des effets à long terme, effets qui peuvent être perçus comme parfois irrémédiables.

Ces données nous incitent à penser **qu'une information sur les risques majeurs, tout particulièrement technologiques, pourrait difficilement faire l'économie d'une réflexion sur la pollution et ses causes.**

Une demande lucide d'information sans fatalisme ni animosité

Comme on le voit, la préoccupation croissante de l'opinion publique en

France à l'égard des problèmes d'environnement n'est pas moins vive en Isère et se traduit par une très forte demande d'information : 94 % des personnes interrogées considèrent que « la population doit être totalement informée sur les risques auxquels elle est exposée du fait de l'activité de certaines usines dans la région » (voir tableau n° 8).

La transparence en la matière permettrait une prise de conscience lucide. La très large majorité (76 % pour les risques industriels et 78 % pour les risques naturels) rejette l'argument selon lequel *on fait peur inutilement aux gens en les informant sur ce type de risques* (voir tableau n° 8).

Les résultats de cette enquête nous éclairent ainsi sur la « maturité » de la population. Ils montrent que la conscience aiguë des risques dont elle fait preuve ne relève pas d'une peur irraisonnée mais bien plutôt d'une analyse réfléchie de la situation, rejetant catastrophisme et fatalisme.

Une bonne image de l'industrie

Consciente des risques, elle ne pense pas que la solution réside dans une limitation de l'activité industrielle, mais bien plutôt dans un renforcement de la sécurité et des mesures de prévention. Seule une petite minorité (18 %) pense qu'« il faut limiter au

maximum le développement de l'industrie » et 27 % seulement déclarent « qu'il y a trop d'industries dans la région » (voir tableau n° 8).

Comme on le voit, la population exprime une attitude favorable à l'égard de l'industrie et la conçoit comme un atout économique pour la région. L'idée reçue selon laquelle le fait d'informer la population sur les risques industriels pourrait renforcer un sentiment de rejet de l'activité industrielle s'avère sans fondement.

Dans l'esprit des personnes interrogées, prendre conscience des risques c'est d'abord prendre conscience de la nécessité d'un renforcement de la sécurité. Elles se montrent d'ailleurs, dans leur ensemble, optimistes à cet égard et jugent que l'on est sur la bonne voie : 53 %, soit une majorité, pensent que « la sécurité industrielle a progressé au cours de ces vingt dernières années » (voir tableau n° 7) contre seulement 15 % qui considèrent que peu d'efforts ont été menés en ce sens.

L'indice peut-être le plus significatif de cet état d'esprit est le jugement porté sur la responsabilité des industriels en cas d'accident dans leurs usines. Alors qu'aux yeux de la loi l'industriel est responsable, on ne trouve que 20 % de personnes pour partager l'opinion selon laquelle « si une catastrophe se produit un jour dans une usine, on peut dire que ce

Tableau n° 7

Estimez-vous que la sécurité industrielle a progressé au cours de ces vingt dernières années ?

Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
12 %	41 %	32 %	12 %	3 %
53 %			15 %	

Tableau n° 8

Voici un certain nombre d'affirmations. Pouvez-vous donner votre opinion pour chacune d'elles ?

	Entièrement d'accord	Bien d'accord	Peut-être d'accord	Pas vraiment d'accord	Pas du tout d'accord
En cas de catastrophe, la population ne connaît pas les consignes à suivre	46%	35%	13%	5%	1%
La population doit être totalement informée sur les risques auxquels elle est exposée du fait de l'activité de certaines usines dans la région	73	21	3	2	1
On fait peur inutilement aux gens en les informant sur les risques industriels	6	6	12	39	37
On fait peur inutilement aux gens en les informant sur les risques naturels	5	6	11	39	39
Il faut limiter au maximum le développement de l'industrie	10	8	18	37	27
Il y a trop d'industries dans la région	14	13	24	33	16
Si une catastrophe se produit un jour dans une usine, on peut dire que ce sera la faute de l'industriel	9	11	32	34	14
Il faut limiter le nombre d'habitations près des zones de glissement de terrain	64	27	7	1	1
Il faut limiter le nombre d'habitations près des zones d'avalanches	61	29	7	2	1
Il faut limiter le nombre d'habitations aux alentours des usines dangereuses	55	29	10	5	1
En France, on attend toujours que les catastrophes soient là pour agir	31	29	21	17	2
Les catastrophes industrielles sont imprévisibles et personne n'y peut rien	4	7	9	38	42
Les catastrophes naturelles sont imprévisibles et personne n'y peut rien	12	15	20	38	15

sera la faute de l'industriel » (voir tableau n° 8).

Certes, il serait hasardeux de ne s'en tenir qu'à ce seul jugement pour expliquer la façon dont est appréhendée la responsabilité des industriels en cas d'accident dans leur établissement. Au-delà de la responsabilité strictement pénale, peut-être les personnes interrogées ont-elles surtout envisagé la responsabilité « morale ». En ce sens, on peut avancer comme hypothèse qu'à leurs yeux les accidents technologiques majeurs engageraient plutôt la responsabilité de la collectivité dans la mesure où la prévention implique aussi les ouvriers, les inspecteurs de l'administration ou les élus.

Il faut renforcer la prévention

Dans le même ordre d'idées, la protection des habitants résidant près des sites à risque ne relèverait pas de la liberté individuelle mais serait bien perçue comme du ressort des autorités. A cet égard, un renforcement des mesures de prévention est vivement attendu. 91 % déclarent qu'« il faut limiter le nombre d'habitations près des zones de glissement de terrain » (voir tableau n° 8), 90 % partagent cet avis aussi pour les « zones d'avalanches » et 84 % réclament une telle limitation « aux alentours des usines dangereuses » (sans entrer dans les détails, il faut savoir que la moitié des personnes interrogées dans cette enquête réside sur un site à risque, que celui-ci soit d'origine naturelle ou industrielle).

Face aux risques majeurs, l'heure n'est donc pas au catastrophisme ni au fatalisme mais bien plutôt à une demande de maîtrise, en amont, des facteurs de risques. Sans dramatiser pour autant, 60 % des personnes interrogées jugent qu'« en France, on attend toujours que les catastrophes soient là pour agir » (voir tableau n° 8). Or, ce manque de prévention ne pourrait en aucune manière être justifié par la difficulté à prévenir ou à anticiper ce type d'événements. 80 % témoignent d'un profond désaccord face à l'opinion selon laquelle « les catastrophes industrielles sont imprévisibles et personne n'y peut rien » et, de même, 53 % rejettent l'argument (fait beaucoup plus inattendu) soulignant que « les catastrophes naturelles sont imprévisibles et personne n'y peut rien » (voir tableau n° 8). Peut-être faut-il voir là l'influence d'Haroun Tazieff.

Tableau n° 9

Pour chacun des domaines suivants, estimez-vous que l'on vous dit la vérité sur les dangers qu'ils présentent pour la population ?

	Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout		Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Tabac	33%	39%	17%	7%	4%	Barrage hydro-électrique	7	18	29	29	17
Circulation routière	23	40	23	10	4	Pollution	6	15	28	32	19
Alcoolisme	27	35	22	11	5	Raffinerie de pétrole	4	16	28	34	18
Sida	27	33	22	10	8	Industrie nucléaire	5	13	19	29	34
Drogue	22	34	24	12	8	Pipe line (gazoduc)	4	11	33	31	21
Incendies de forêts	17	36	26	15	6	Dépôts de gaz	4	11	27	35	23
Avalanches	16	33	30	16	5	Industrie chimique	4	9	30	33	24
Inondation	7	27	33	23	10	Transport de matières dangereuses	4	8	21	36	31
Tremblement de terre	9	22	34	23	12	Elimination et stockage des déchets chimiques	3	7	18	31	41
Glissement de terrain	7	22	35	23	13						

Objectif : replacer les risques dans leur environnement économique ou naturel

Cette condamnation sans appel d'une politique de l'autruche consistant à attendre la catastrophe et à ne réagir que face à l'événement doit nous faire réfléchir sur les attentes profondes du public en matière d'information sur les risques majeurs. Certes, une information sur l'intervention d'urgence, sur les consignes et sur les signaux d'alerte est indispensable, mais il ne faudrait pas s'arrêter là sous peine de donner à croire que les mesures de prévention sont insuffisantes.

Ainsi, il serait regrettable que l'initiative positive d'informer les citoyens sur les réflexes à avoir face au danger puisse être interprétée comme un constat d'échec des mesures préventives, voire même comme le signe de l'absence d'une réelle prévention. Un tel message, isolé de son contexte, risquerait d'aboutir en fin de compte à accrédi-ter, sans le vouloir, le sentiment que les pouvoirs publics, les élus et les industriels, n'ont pas engagé de réelle politique de prévention en la matière.

Face aux risques majeurs, il s'agit bien de considérer les individus comme majeurs. Faire prendre conscience à la population des risques auxquels

elle est exposée sans expliquer les moyens mis en œuvre pour lutter contre eux c'est alimenter inutilement des sentiments de peur et d'impuissance. Pour être positive et constructive, une telle démarche doit resituer les risques, naturels et industriels, dans leur contexte : l'activité économique, les lois et réglementations, les mesures de prévention et de sécurité, les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la gestion des risques (élus, industriels, pouvoirs publics), les produits industriels toxiques, les moyens destinés à l'intervention d'urgence, les plans d'intervention et, bien sûr, les consignes à suivre en cas d'alerte.

Un contexte de suspicion

Si les risques majeurs apparaissent bien comme un problème de société qui met en cause l'intérêt général et la sécurité des citoyens, ils impliquent aussi par ailleurs des enjeux économiques. Le public en est bien conscient. Il ne pense pas que l'on puisse dire vraiment la vérité sur les risques industriels du fait des intérêts privés mis en jeu. C'est à l'égard des informations fournies sur le stockage et l'élimination des matières dangereuses qu'il se montre le plus soupçonneux, ainsi que sur les transports de matières dangereuses ou l'indus-

trie chimique (voir tableau n° 9). Une campagne d'information sur ces domaines se heurtera donc à un fort climat de suspicion.

La méfiance témoignée vis-à-vis des informations données sur les risques naturels montre bien qu'il ne s'agit pas non plus dans l'esprit des personnes interrogées d'un domaine neutre de tout enjeu. Des données plus ciblées selon les sites et le lieu de résidence des personnes intéressées devraient pouvoir apporter un éclairage intéressant sur la perception de la gestion locale de ces problèmes par les élus et les pouvoirs publics. Seules les campagnes d'information sur les risques sanitaires et sociaux mettant en cause uniquement les individus (tabac, drogue, sida, circulation routière) sont perçues comme sincères et réellement engagées pour le bien public.

Ce climat de suspicion sera d'autant plus difficile à dépasser que les acteurs principaux de la gestion des risques majeurs sont aussi ceux qui sont les moins crédibles : les élus et les industriels. Les journalistes, les enseignants ou les militaires, qui ne sont pourtant pas impliqués directement dans des enjeux économiques et politiques, sont, eux aussi, très peu crédibles (voir tableau n° 10).

Pour les enseignants, il semblerait que ce soit surtout leur manque de

connaissances ou de compétence sur la question qui soit mis en cause. En ce qui concerne les journalistes, on les suspecte de rechercher le scoop et le spectaculaire plutôt que l'information de « fond ».

L'enquête fait apparaître des résultats décevants pour la crédibilité du préfet. Quant aux militaires, la tradition n'est pas chez eux de parler...

Les plus crédibles sont ceux qui réunissent trois atouts : celui d'être spécialistes de la question, d'être indépendants par rapport aux enjeux économiques et politiques, et enfin d'agir pour « la cause » en servant les intérêts des citoyens (démarche bénévole). On trouve ainsi en tête de liste les pompiers, les scientifiques, les médecins et les associations.

Les professionnels qui travaillent dans le cadre des usines bénéficient d'une crédibilité moyenne : CHSCT, syndicats, ouvriers, ingénieurs du ministère de l'Environnement ou de l'Industrie. On peut avancer comme hypothèse que leur intérêt restera en dernier ressort de défendre leur gagne-pain et qu'à ce titre on ne pourra pas leur faire totalement confiance. Dans le cas des risques naturels, par contre, les agents de l'état semblent plus crédibles (surtout le personnel des Eaux et Forêts qui est « sur le terrain ») ainsi que les personnes du « cru » : les paysans, les chasseurs ou les guides de haute montagne.

Une action unitaire

Les données de cette enquête confirment bien la nécessité d'éviter toute

improvisation en matière d'information des populations sur les risques majeurs. Il en va de la crédibilité des autorités et des industriels. Car la marge de manœuvre est étroite. Il faudra concilier une demande massive d'informations avec une méfiance évidente à l'égard de celles qui pourraient provenir des responsables. Il faudra résoudre cette logique paradoxale « on ne sait rien, c'est un problème qui nous préoccupe, on veut savoir, mais tout ce qu'on nous dit là-dessus n'est que mensonge et ceux qui nous informent servent plus leur intérêt que le bien public ». Informer les populations pourrait apparaître alors comme une gageure ou comme une manière de mettre inutilement de l'huile sur le feu, mais à l'inverse, le silence ne peut qu'exacerber et renforcer ce sentiment de dissimulation et d'irresponsabilité.

Ainsi, pour résoudre ce paradoxe et dépasser ce climat de suspicion, une action unitaire de tous les acteurs, organisés en une « structure indépendante », apparaît plus que souhaitable. Seule une collégialité de responsables de la gestion des risques (associant les plus crédibles et les moins crédibles) semble pouvoir apporter à une démarche d'information sur les risques majeurs la légitimité nécessaire à toute campagne d'intérêt général. Pour être crédible, l'information donnée doit être le fruit d'une « source » identifiée comme neutre, objective, compétente sur la question et désireuse de servir le bien public. C'est afin de garantir une telle neutralité qu'a été créée l'Association pour la prévention des risques majeurs en Isère. Celle-ci

se propose aujourd'hui d'être le fédérateur d'une telle initiative d'information.

Engager dès aujourd'hui une prévention sociale à long terme en formant les enfants dans les écoles

Les données de cette enquête révèlent que si une catastrophe industrielle se produisait dans la région, la population serait totalement désemparée. Le réflexe du confinement dans un lieu clos est évoqué par à peine 1/3 des habitants. La question sans doute la plus délicate sera... de réussir à convaincre les parents de ne pas tenter d'aller chercher leurs enfants à l'école en cas de catastrophe.

Les conditions de réussite d'une telle démarche présupposent que les enseignants soient mieux formés et informés sur ces problèmes et que les élèves puissent être entraînés à réagir calmement. Afin de jeter les bases d'une véritable « culture du risque », il convient dès maintenant d'engager une politique de prévention sociale des risques majeurs. Une mobilisation de l'ensemble du corps social ne portera vraiment ses fruits à long terme que si elle s'inscrit dans une démarche éducative dès l'école primaire.

Les risques majeurs : un fait de société

Nîmes, San Francisco, l'Arménie... et plus récemment les tempêtes qui se sont abattues sur le nord de l'Europe



Les acteurs les plus crédibles sont ceux qui réunissent trois atouts : spécialistes, indépendants et agissant pour la « cause » en servant les intérêts des citoyens.

Tableau n° 10

Pour vous donner des informations sur les risques industriels graves, faites-vous confiance aux personnes suivantes ?											
	Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout		Oui, beaucoup	Oui, assez	Plus ou moins	Non, pas vraiment	Non, pas du tout
Pompiers	32%	42%	18%	6%	2%	Ingénieurs du ministère de l'Environnement	9	25	30	22	14
Scientifiques	23	37	27	9	4		Ouvriers des usines	7	23	35	23
Associations de protection de l'environnement	19	39	26	13	3	Ingénieurs du ministère de l'Industrie	8	21	30	25	16
Médecins	23	32	26	13	6	Pharmaciens	7	20	24	30	19
Croix Rouge	15	38	28	13	6	Syndicats des usines	7	17	38	24	14
Ecologistes	16	34	28	14	8	Préfet	7	17	31	27	18
Associations de consommateurs	14	35	28	15	8	Police	8	15	26	25	26
Comités d'hygiène et de sécurité des entreprises	9	32	35	16	8	Enseignants	4	16	35	27	18
						Journalistes	5	14	30	29	22
						Armée	7	11	23	26	33
Organismes privés spécialisés	10	27	36	17	10	Elus de votre région	4	14	31	32	19
						Industriels eux-mêmes	4	10	26	29	31

et la France, ont mis en lumière l'extrême dénuement des populations qui étaient totalement ignorantes des gestes réflexes de survie à adopter rapidement face à des catastrophes naturelles d'une violence aussi brusque qu'inattendue.

Seveso, Bhopal, Mexico, Bâle, Tchernobyl... en dépassant largement l'enceinte des usines, l'impact de ces catastrophes nous a fait prendre conscience de la menace que font peser sur la sécurité des citoyens l'activité de certaines industries. En affectant l'intérêt général et en mettant en cause la vie des riverains, les industries à haut risque ne peuvent plus être conçues comme l'affaire privée de spécialistes et de techniciens, et doivent être considérées comme un véritable fait de société.

Population, autorités, industriels, l'ensemble de la collectivité est interpellée dans cette croisade de la maîtrise des risques majeurs. ■

Anne LALO

Tableau n° 11

En cas de catastrophe dans une usine voisine, quelles seraient vos réactions spontanées ?			
	Oui	Peut-être	Non
Si vous avez des enfants, aller les chercher à l'école	70%	17%	13%
Ecouter la radio	63	19	18
Appeler les pompiers ou la police	59	24	17
Courir rejoindre vos proches	53	33	14
Si vous êtes dehors, vous réfugier dans le local le plus proche	37	45	18
Calfeutrer les portes et les fenêtres	35	39	26
Vous enfuir le plus loin possible	35	37	28
Prendre votre voiture	27	45	28
Si vous êtes à l'intérieur, vous enfermer là où vous êtes	24	36	40
Téléphoner à l'usine pour vous informer	23	29	48
Rejoindre le fleuve (ou la mer)	4	27	69
Aller sur le lieu de l'accident	4	12	84

Suite de la page 1

Trois ans et demi se sont écoulés depuis le temps où la Commission d'information qui a travaillé au sein de l'Opération Isère département pilote (O.I.D.P.) remettait un rapport de synthèse à Haroun Tazieff et Alain Carignon, ancien ministre de l'Environnement, dans lequel étaient consignées des propositions permettant de mettre en œuvre une stratégie de communication dans le cadre de la prévention des risques majeurs. A l'époque, était apparue la nécessité de créer une structure légère, indépendante, et œcuménique, qui initierait des actions d'information et ce, pour répondre à la montée croissante du sentiment qu'ont les populations de leurs droits en ce domaine. Ainsi est née, en 1988, l'Association d'information pour la prévention des risques majeurs regroupant les partenaires d'O.I.D.P.

Une plaquette pour les élus

« Sensibiliser - former - informer » est donc notre triple mission. Pour ce faire, rappelons-le, nous avons orienté nos actions dans plusieurs directions et défini des cibles : la population, les élus, les médecins, l'armée, les entreprises, et surtout les enfants que nous voulons atteindre par le biais de l'Education nationale¹.

Mais nulle information ne pouvant avoir l'impact espéré sur un individu s'il n'a une perception nette du risque auquel il est exposé, nous avons fait appel à l'I.U.T. « Communication » de Grenoble pour réaliser des études

et des sondages qui nous serviront de données de bases nécessaires à la préparation de thèmes, à la confection de messages et à la définition de leurs supports de toute nature. Ainsi, dans ce numéro, sont publiés, en exclusivité, les résultats du sondage sur la perception du risque de la population iséroise, sondage réalisé sous la direction d'Anne Lalo, maître de conférence à l'université.

S'agissant des maires, une plaquette de sensibilisation sur les risques majeurs, rédigée par Alain Le Saux, sera diffusée au printemps dans toutes les communes de France. Primitivement destiné au département de l'Isère, ce projet a trouvé un soutien auprès de la Direction des risques majeurs du secrétariat d'Etat à l'Environnement et auprès de l'Association des maires de France qui financent sa réalisation et sa diffusion.

Dans le même temps, nous avons établi des contacts avec les élus et les industriels de l'Isère, concernés par les risques majeurs, en souhaitant les associer à notre campagne d'information.

L'école : une priorité

Un aboutissement : la plaquette des médecins sur les risques toxicologiques qui sera éditée prochainement. Ce travail de longue haleine a été conduit sous la présidence du professeur Mallion, dans le cadre de la commission médicale consultative, présidée par le professeur Vrousos. Par ailleurs, l'Association vient de publier un « Mémento sur le risque

nucléaire » rédigé par Henri de Choudens (C.E.N.G.), membre de notre bureau, destiné à tous ceux (journalistes, élus, médecins, etc.) qui ont besoin de se familiariser avec le langage nucléaire.

Concernant le milieu scolaire, nous menons actuellement une action d'évaluation des outils pédagogiques dans une école primaire de l'Hexagone, et nous attendons vivement de rencontrer le recteur de l'Académie de Grenoble pour mettre en œuvre une action éducative dans les établissements du département de l'Isère. En effet, notre objectif est de travailler étroitement avec les enseignants et réfléchir à la meilleure manière d'intégrer des messages de prévention dans les programmes.

Enfin, l'Association franchit les frontières de l'Isère pour faire connaître ses travaux en France et dans le monde. C'est ainsi qu'elle a participé à diverses conférences internationales en intervenant notamment au colloque consacré au Programme des Nations Unies pour l'environnement en 1989, à l'O.C.D.E., etc. Elle a également été activement présente dans le « Groupe Mingasson » — ancien préfet de l'Isère — mis en place en février 1989 par Gérard Renon, alors secrétaire d'Etat aux risques majeurs. Ce groupe vient de terminer une réflexion axée sur la possibilité de création d'une « structure départementale d'information pour la prévention des risques majeurs ». ■

Noèle ROY

Note

1. Lire « Risque Info » n° 2



BULLETIN D'ADHÉSION A L'ASSOCIATION

Nom Prénom

Raison sociale

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

Montant des cotisations incluant l'abonnement à RISQUES INFOS :

Etablissements industriels et commerciaux : 2500 F

Associations ou organisations syndicales : 250 F

Adhérents individuels : 100 F

Chèque à l'ordre du Trésorier de l'Association d'information pour la prévention des risques majeurs
9, rue Lesdiguières - 38000 GRENOBLE